

l'an deux mil vingt-quatre
le vingt-sept février à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT,
CZEP CZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LAMIRAL, LE
MOING, MUNIER, SANTINHO

Date de convocation
15 FEVRIER 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme BOUSSIOUS a donné procuration à M. EVEN
M. DIOP a donné procuration à M. BONY
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme FLOHIC
Mme MILON a donné procuration à Mme GIBAUD-AZIZA
M. PASSET a donné procuration à Mme CHERET
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage
de la convocation**
15 FEVRIER 2024

**Date de publication
de la délibération**
5 MARS 2024

Absent : ./.

M. EVEN a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 13

Votants 19

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 23 janvier 2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 18 voix « pour » et une abstention (Mme LE MOING),

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 5 mars 2024

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Franck EVEN

